

# L'atelier Bicloune

## Public :

L'atelier Bicloune est disponible à tout habitant de Quetigny pour faire diagnostiquer ou réparer son vélo pendant les heures de permanence de l'atelier avec l'aide d'un bénévole de l'activité. Attention : les bénévoles ne prendront pas en charge les enfants de moins de 12 ans, non accompagnés par leurs parents, sauf avec autorisation parentale.

## Réparation vélo :

L'atelier bicloune ce sont des outils et des pièces détachées d'occasion, pour réparer votre vélo. Les bénévoles de l'atelier bicloune sont présents pour vous aider et vous guider dans votre réparation. Lorsque la pièce recherchée n'est pas en stock, l'achat (à décatlon, La Rustine ou la Bécane à Jules) et le prix de la pièce reste à la charge de l'habitant. Nous ne prenons pas en charge la partie électrique des vélos électriques.

## Horaires :

- Tous les 1ers mercredi du mois : **de 10h à 12h**
- Tous les 3èmes vendredi du mois : **de 16h à 18h**

**Un planning recensant les dates est disponible sur notre site internet, page Facebook mais également à l'accueil du centre social.**

## Lieu(x) :

L'atelier est situé au centre social La Passerelle au 3 allée des jardins à Quetigny, dans la salle 2. En fonction de la météo, nous nous déplacerons au cœur des quartiers pour proposer du conseil et de la réparation de vélo (parc du grand chaignet, place centrale...).

## Récupération et recyclage :

L'atelier bicloune vit principalement de dons (vélos, pièces, matériaux, etc.) de particuliers, d'associations et de collectivités.

Un vélo donné à l'atelier bicloune peut être :

- démonté pour que ses pièces soient réutilisées ;
- remis sur roues pour être vendu (lors d'une bourse aux vélos) ;

### **Usage :**

L'atelier sert à réparer et entretenir soi-même son vélo. Les bénévoles ne sont présents que pour aider et conseiller, c'est à l'usager de manipuler les outils. De ce fait, ni le centre social, ni l'atelier biclone ni les bénévoles ne peuvent être tenus responsables de problème résultant de réparations effectuées dans les locaux ou à l'extérieur.

### **Encadrement :**

2 bénévoles minimums par permanence.

### **Référents d'atelier:**

Denis, Hervé, Philippe et Guy sont bénévoles et responsables du fonctionnement de l'atelier. Ils sont garants du bon usage des locaux et du matériel lors des heures d'ouverture. Ils peuvent également être accompagnés d'autres bénévoles.

### **Stockage de vélo :**

Aucun vélo ne sera stocké à l'atelier biclone par manque de place dans les locaux. Chacun repart avec son vélo réparé, en cours de réparation ou non.

### **Vente de vélo :**

Une fois par an, si le stock de vélos nous le permet, nous proposons une bourse aux vélos.

### **Pédagogie du vélo :**

L'objectif de l'atelier biclone étant de partager les savoirs et faire en sorte que tout un chacun puisse diagnostiquer ou réparer son vélo.

### **Caisse prix libre :**

L'aide et le savoir transmis sont gratuits et sans obligation de dons. L'objectif de cette caisse mise à disposition est l'amortissement du matériel utilisé lors des ateliers. Ainsi, nous pourrions racheter des outils nécessaires au bon déroulement des permanences.